



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Un vote positif des membres pour le regroupement entre la Caisse Desjardins de la Rouge et la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant

Le 15 septembre 2025 — Réunis en assemblées générales extraordinaires le 8 septembre dernier, les membres des Caisses Desjardins de la Rouge ont voté en majorité en faveur du projet de regroupement qui leur était présenté. La proposition a obtenu un appui de 68.02 % des votes des membres de cette caisse. Rappelons que le projet avait déjà rallié 87.72 % des votes chez les membres de la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant en juin dernier.

La nouvelle Caisse Desjardins du Grand-Mont-Tremblant sera officiellement constituée le 1er janvier 2026 à la suite de l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. La nouvelle coopérative financière, formée de plus de 30 000 membres, gérera un actif de 1,2 G\$.

Ce projet favorisera le développement d'une institution encore plus forte lui permettant de s'imposer comme un leader financier incontournable dans son milieu. La Caisse poursuivra sa mission coopérative de contribuer au mieux-être de la collectivité en appui à différents projets par son Fonds d'aide au développement du milieu, ses commandites et dons. Finalement, elle continuera d'investir dans le développement des compétences de son équipe afin d'offrir des services financiers de grande qualité et de plus en plus spécialisés à l'ensemble de ses membres.

Cette décision occasionnera peu de changements pour les membres, mais, au besoin, des renseignements supplémentaires concernant certaines modifications techniques leur seront communiqués au cours des prochains mois.

Étant convaincus que ce regroupement constitue une réponse aux défis de l'avenir, c'est avec beaucoup de fierté que les administrateurs des deux caisses ont accueilli la décision des membres.

-30-

Source :

Marlène Perrier
Présidente
Caisse Desjardins de la Rouge
Tél. : 819 275-2472